

**Agents autorisés**  
 Membres du conseil d'administration des PPQ  
 Association des emballeurs de pommes du Québec  
 M<sup>me</sup> Sophie Perreault, AQDFL  
 M<sup>me</sup> Judith Lavoie, Table filière pomme  
 Entrepositaires

**Représentants des chaînes**  
 Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie  
 Metro  
 Sobey's

**20 mai 2020**

## PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2019

Décision du comité de prix du **11 mai 2020** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de maintenir **le statu quo** sur le prix des variétés tardives déjà établi :

Date	Sunrise Paulared Lobo Ginger Gold McIntosh (minot: 42 lb)	Cortland Spartan, Empire, Délicieuse Jaune, Délicieuse Rouge Autres tardives (minot: 42 lb)	Gala  (minot : 42 lb)	Ambrosia  (minot : 42 lb)	Honeycrisp  (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 17,00 \$ C : 20,00 \$	S : 17,00 \$ C : 20,00 \$	S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 20,00 \$ C : 25,00 \$	S : 30,00 \$ * C : 50,00 \$ JC : 40,00 \$ **
	Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.				
	<p>SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :</p> <p>* 30 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC.</p> <p>** 40 \$/minot en cellule : J C : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 – 56 – 48 et plus (plus de 3 ¾ po ou 95,25 mm et plus)</p> <p>➤ 50 \$/minot en cellule : calibre minimal de la pomme destinée en cellule : 2 ¾ po (70 mm) et inférieur à 3 ¾ po (95,25 mm) jusqu'au calibre 72</p> <p>➤ Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire</p> <p>➤ Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit</p>				

<b>Promotions ciblées</b>		
À compter du début de l'écoulement jusqu'au 31 décembre 2019		Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac et ce rabais va s'appliquer aussi à la variété Lobo en sac à partir du début de l'écoulement de la variété McIntosh
À compter du 20 février jusqu'au 29 avril 2020		<b>Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac.</b>
<b>Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires)</b>		
À compter du début de l'écoulement jusqu'au 31 décembre 2019		<p><u>Pommes vendues en sac (EMBALLÉES) :</u>  Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac.  Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac de calibre égal ou inférieur à 125, mais vendues en cellule pour fins d'exportations aux États-Unis ou pour le commerce outremer.  Et ce rabais va s'appliquer aussi à la variété Lobo en sac à partir du début de l'écoulement de la variété McIntosh</p> <p><u>Pommes vendues en vrac (NON EMBALLÉES) :</u>  Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac suite au classement réel, excluant le déclassement. Et ce rabais va s'appliquer aussi à la variété Lobo en sac à partir du début de l'écoulement de la variété McIntosh.</p>
À compter du 20 février jusqu'au 29 avril 2020		<p><b><u>Pommes vendues en sac (EMBALLÉES) :</u></b>  <b>Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac.</b>  <b>Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variété McIntosh en sac de calibre égal ou inférieur à 125, mais vendues en cellule pour fins d'exportations aux États-Unis ou pour le commerce outremer.</b></p> <p><b><u>Pommes vendues en vrac (NON EMBALLÉES) :</u></b>  <b>Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour la pomme McIntosh en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac suite au classement réel, excluant le déclassement.</b></p>

S : sac C : cellule

## APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante : Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

<b>Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)</b>				
	<b>Prix / minot de 42 lb</b>			
	<b>Paulared</b>	<b>McIntosh</b>	<b>Cortland, Spartan, Empire</b>	<b>Gala</b>
À compter du début de l'écoulement	11,90 \$	11,90 \$	11,90 \$	12,60 \$
*Précisions sur Pompouce : Le prix des pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po est 30 % de moins que les pommes en sac.				

## **POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE**

---

La Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et ces pommes sont inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le 9 septembre 2019, le comité a décidé d'établir **le prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

## **PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS**

---

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **lundi 8 juin 2020 à compter de 13 h par conférence téléphonique.**

## PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION POUR LA RÉCOLTE 2019

Décision du comité de prix du 16 mars 2020 des pommes destinées à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0725 \$/lb ou 3,05 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,0963 \$/lb ou 4,04 \$/minot de 42 lb	Hâtives 0,0963 \$/lb ou 4,04 \$/minot de 42 lb
À compter du début de la récolte	Tardives 0,07 \$/lb ou 2,94 \$/minot de 42 lb pour les 30 premiers millions de livres. Le comité de prix se réunira de nouveau pour établir un nouveau prix pour l'excédent si nécessaire.	Tardives 0,1375 \$/lb ou 5,78 \$/minot de 42 lb (pour fins d'entreposage) 0,11 \$/lb ou 4,62 \$/minot de 42 lb (pour les pommes provenant du déclassement)	
À compter du 20 janvier 2020	0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb	0,12 \$/lb ou 5,04 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)	
À compter du 9 mars 2020	0,135 \$/lb ou 5,67 \$/minot de 42 lb	0,135 \$/lb ou 5,67 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement)	

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité sinon le transformateur se réserve le droit de refuser le produit. Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation se tiendra au besoin dans le but de discuter du prix des pommes tardives.

### DONNÉES D'ENTREPOSAGE AU 1<sup>ER</sup> MAI 2020

Pour prendre connaissance des données sur la prise d'inventaires au 1<sup>er</sup> mai 2020, veuillez cliquer sur le lien suivant :  
<https://producteursdepommesduquebec.ca/mise-en-marche/informations-marches/>

**Daniel Ruel, agr. directeur général**  
**Les Producteurs de pommes du Québec**